

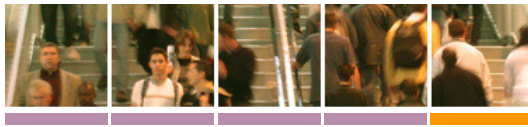
- Je staat in voor het onthaal en de opvang van iedere binnenkomende gedetineerde in de gevangenis.
- Je volgt de gedetineerde op gedurende zijn verblijf in de gevangenis, met het oog op het voorkomen van de negatieve effecten van de opsluiting en het uitwerken van een detentieplan met het oog op het voorbereiden van de re-integratie.
- Je werk bestaat hoofdzakelijk uit het uitbrengen van adviezen (via rapportage) in het kader van mogelijke strafuitvoeringsmodaliteiten (penitentiair verlof, uitgangsvergunning, beperkte detentie, voorlopige en voorwaardelijke invrijheidsstelling).
- Je aandeel als maatschappelijk assistent richt zich hoofdzakelijk op het uitwerken van een grondig sociaal onderzoek. Op basis van gesprekken met de gedetineerde, dossierstudie, externe contacten krijg je zicht op de gedetineerde en zijn sociale omgeving, zijn functioneren binnen het persoonlijk en sociaal netwerk.
- Je detecteert zijn probleemgebieden, brengt zijn mogelijkheden en capaciteiten in kaart, werkt aan het bevorderen van het probleeminzicht en motiveert hem stappen te ondernemen naar een effectieve aanpak van deze probleemgebieden in functie van het bevorderen van de re-integratie en het herstel aan de slachtoffers en de maatschappij.
- Je werkt mee aan een risico-inschatting op basis van de gegevens uit het psychosociaal onderzoek en aan de uitwerking van een individueel aangepast reclasseringsplan, om herval te vermijden en bij te dragen tot een veiligere samenleving.
- Je werkt in een multidisciplinair team samen met psychologen en een psychiater.

FB psycholoog 19.12.11

Ben jij gepassioneerd in klinische psychologie, boeit de gevangenisomgeving je enorm en wil je jouw competenties in dienst van de FOD Justitie stellen?

Binnen deze functie zal je volgende opdrachten uitvoeren:

- Je zorgt voor het onthaal, de opvolging en de evaluatie van gedetineerden tijdens hun detentie;
- Via een globale visie verkregen binnen het multidisciplinair team gebaseerd op de studie van hun dossier, individuele gesprekken en klinische test diagnostische onderzoeken, ondersteun en begeleid je de gedetineerden met het oog op hun re-integratie;
- Je verleent advies aan de gevangenisdirectie en de strafuitvoeringsrechtbank over hun strafuitvoering en de strafuitvoeringsmodaliteiten (vervroegde invrijheidstelling, beperkte detentie, elektronisch toezicht, uitgaansvergunning,...).



Psychologue Soins (m/f/x) - Service santé des prisons

AFG18212

Contenu de la fonction

Vous êtes passionné par la psychologie clinique, disposez d'un intérêt pour le milieu carcéral et êtes désireux de mettre vos compétences au service de la Direction Générale des établissements pénitentiaires ?

En tant que psychologue soins, vous intégrez une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, assistant social, ergothérapeute, éducateur, infirmier psychiatrique) et vous êtes responsable de la prise en charge psychologique des patients détenus. Vous offrez des soins orientés vers le client et informez les organisations de soins externes ainsi que les intervenants concernant les soins de santé dans les prisons.

Dans ce contexte, vous êtes plus particulièrement amené à :

- Vous assurez le **traitement psychothérapeutique et medico-légal** des patients au moyen d'interventions individuelles et thérapeutiques de groupe.
- Vous intervenez dans des situations de crise. Vous contribuez à **stabiliser et/ou promouvoir le bien-être psychologique** des patients.
- Vous élaborez un **plan de traitement individuel avec l'équipe de soins psychomédicaux**. Vous obtenez la plus grande autonomie possible du patient en limitant les effets néfastes de sa symptomatologie et en stimulant ses possibilités personnelles par des activités.
- Vous avez également un **rôle de coordination** important: vous êtes **responsable des opérations au quotidien et de la coordination de l'équipe multidisciplinaire**. Cela signifie que vous êtes responsable, entre autres, de la gestion quotidienne et de la supervision de l'équipe de soins (répartition des tâches, planification), de la consultation avec la direction, des recommandations et de l'adaptation au fonctionnement réel de l'institution.
- **Vous guidez et soutenez les prestataires de soins de santé** et le personnel de la prison pour assurer des soins de santé de haute qualité et efficaces ;
- **Vous suivez l'évolution scientifique et organisationnelle** dans le domaine des soins psychologiques et apportez des idées créatives et innovantes avec des propositions concrètes pour leur mise en œuvre ;
- **Vous promouvez** les soins de santé en prison ;
- **Vous établissez des bonnes relations** avec des organisations externes intervenant tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur de la prison.

Plus d'information sur la fonction ?

Sophie Darmoise - Attaché
Contactpersoon FOD Justitie
E-mail: sophie.darmoise@just.fgov.be

Hanne Beeuwsaert - Attaché
Contactpersoon FOD Justitie
Tel.: 02/542 85 21
E-mail: hanne.beeuwsaert@just.fgov.be

Employeur

La **Direction générale Etablissements pénitentiaires du SPF Justice** souhaite constituer une réserve de lauréats.

Vous serez engagé dans 1 des établissements pénitentiaires de la région Wallonne ou de Bruxelles-Capitale.

Vous serez affecté au **Service central des soins de santé prisons (SSSP)** de la **Direction générale des Etablissements pénitentiaires (EPI)**. Le SSSP, en sa qualité d'organe de gestion et de centre de connaissances dans le domaine des soins de santé dans les prisons, gère la surveillance des soins de santé conformément à la réglementation en vigueur. La Direction générale EPI est chargée de l'exécution transparente et efficace des décisions judiciaires et des ordonnances. Elle fait partie intégrante du SPF Justice

Le **SPF Justice** offre à ses 23 000 collaborateurs un environnement professionnel agréable et une culture d'entreprise orientée vers le citoyen mais également vers ses propres collaborateurs.

Ensemble, ceux-ci travaillent au quotidien pour une meilleure Justice.

La diversité des emplois, les défis et les nombreuses perspectives de carrière contribuent au bien-être de nos collaborateurs. En cela, notre organisation met l'accent sur l'échange de connaissances, le développement des talents et la réalisation des idées afin d'atteindre, ensemble, nos objectifs.

Notre engagement social est tout aussi essentiel à nos yeux. Le SPF Justice se veut une organisation ouverte et moderne qui évolue avec son temps et en tenant compte des changements de la société

Profil

COMPÉTENCES

Compétences comportementales

- Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- **Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.**
- **Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.**
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous planifiez et gérez de manière active votre propre développement en fonction de vos possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.
- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.
- Vous réagissez aux stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.
- Vous reconnaissez les qualités des collaborateurs, les stimulez à prendre des initiatives en leur donnant des responsabilités et en adaptant votre propre style de leadership.

Compétences techniques

- Vous avez une bonne connaissance clinique et thérapeutique des psychopathologies propres à l'environnement pénitentiaire.
- Vous possédez une bonne connaissance en ce qui concerne les articles 87 à 99 de la loi fondamentale relative au système pénitentiaire du 12 janvier 2005 et de la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient.
- Vous disposez d'une bonne connaissance du code déontologique (règles sur le secret professionnel et l'éthique professionnelle).

Attention ! Les compétences en gras ainsi que votre motivation sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction.

Les compétences "decider" et "travailler en équipe" ont une valeur plus importante dans le score final (x2).

Atouts

- Vous possédez une expérience clinique et/ou thérapeutique ainsi qu'une formation thérapeutique.
- Vous avez des connaissances en langues étrangères (compte tenu de la diversité culturelle dans les établissements pénitentiaires).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Diplôme requis à la date limite d'inscription :

- Diplôme de base de 2ème cycle (p.ex. licence/master) délivré par une université belge après au moins 4 ans d'études dans le domaine des sciences psychologiques

Téléchargez votre diplôme dans le C.V. en ligne de votre compte 'Mon Selor' au moment de l'inscription. Faute de quoi, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous êtes également admis à la sélection si vous êtes **étudiant en dernière année** de l'année académique 2017-2018 pour l'obtention du diplôme requis. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.
- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous avez obtenu votre diplôme dans un des 27 Etats membres de l'Union européenne ou en Islande, Norvège, Liechtenstein ou Suisse et vous n'êtes pas en possession de l'équivalence de votre diplôme à un diplôme obtenu en Communauté française. Etant donné que la profession de psychologue est une profession réglementée en Belgique, vous pouvez éventuellement – si vous remplissez les conditions requises – faire usage de la directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Cette directive, s'adresse aux personnes pleinement qualifiées pour exercer une profession dans un Etat membre et qui souhaitent exercer la même profession dans un autre Etat membre. Vous trouverez la liste des autorités compétentes pour chaque profession réglementée via : http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof/index.cfm?action=regprofs&id_country=1&quid=1&mode=asc&maxRows=*
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à Selor.
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :**
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de Selor avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact Selor »).

2. Aucune expérience n'est exigée.

Vous recevrez la formation nécessaire en fonction de vos prérequis.

3. Arrêté de nomination et ancienneté requis à la date limite d'inscription (uniquement pour les fonctionnaires fédéraux)

Vous êtes agent statutaire francophone et vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute. Pour participer à cette sélection, vous devez être nommé :

- dans l'une des administrations fédérales ou des parastataux repris dans l'arrêté royal du 15 janvier 2007 (le personnel de la SNCB et de la police fédérale ne font pas partie du champ d'application du marché interne)
- à l'Ordre judiciaire (hors magistrats, stagiaires judiciaires et assessseurs).

Le poste vacant est un poste de niveau A1. Vous devez donc :

- Etre doté de la classe A1
- Remplir les conditions liées au diplôme

Si vous avez réussi la partie spécifique d'une sélection d'accèsion de niveau A (niveau de la sélection) et que vous êtes sur la liste des lauréats vous pouvez, sur base de cette réussite, participer à cette sélection.

Téléchargez votre preuve de nomination valable (niveau de la sélection) (arrêté de nomination, extrait du Moniteur Belge, preuve de votre employeur, prestation de serment ou arrêté d'accèsion) avant la date limite d'inscription et mentionnez l'historique complet de votre expérience professionnelle, emploi actuel inclus.

Si votre preuve de nomination (dans Expérience professionnelle, Ma situation professionnelle actuelle) ou de réussite (chez Diplômes et certificats) dans votre C.V. en ligne a déjà été validée lors d'une procédure précédente, inutile de la télécharger à nouveau.

En plus, vous devez disposer d'un des diplômes suivants requis à la date limite d'inscription:

Diplôme de base de 2ème cycle (p.ex. licence/master) délivré par une université belge après au moins 4 ans d'études dans le domaine des sciences psychologiques.

4. Vous êtes militaire de carrière francophone.

Le poste vacant est un poste de niveau A1. Vous devez donc :

- Télécharger une attestation de votre carrière militaire dans l'onglet 'Diplômes' de votre compte Mon Selor
- Contacter obligatoirement et dès votre inscription la personne mentionnée dans la rubrique 'Données de contact Selor' afin de vérifier les équivalences de niveau.
- Présenter et réussir l'épreuve de screening générique (voir rubrique 'Procédure de sélection') ou disposer d'une dispense valable jusqu'à la date limite d'inscription de cette procédure.

En plus, vous devez disposer d'un des diplômes suivants requis à la date limite d'inscription:

Diplôme de base de 2ème cycle (p.ex. licence/master) délivré par une université belge après au moins 4 ans d'études dans le domaine des sciences psychologiques.

Offre

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'Attaché Psychologue soins (niveau A1) avec le barème de traitement correspondant NA11.

Rémunération

Traitement de départ minimum : 36 613.99 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Vous avez droit à une à la prime de fin d'année et au pécule de vacances, à une indemnité spécifique de 991,58 EUR brut par an et à une indemnité fixe de 669,31 EUR brut par an.

Avantages

- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- assurance hospitalisation avantageuse
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- avantages et offres intéressantes grâce à la carte [carte Fed+](#)
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- divers avantages sociaux
- restaurant d'entreprise pratiquant des prix démocratiques
- possibilité de récupération des heures supplémentaires prestées
- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- 26 jours de congé par an minimum

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur [FedWeb](#), le portail du personnel fédéral.

Conditions d'affectation

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge ou ressortissant d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse
- jouir des droits civils et politiques
- avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée.
- **être enregistré comme psychologue à la commission des psychologues**

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise. Si vous êtes déjà fonctionnaire nommé au même niveau (et classe si niveau A) que la sélection et que vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute, vous ne devez plus faire de stage.

Important

- **Consultez régulièrement l'onglet 'Mes procédures de screening'** de votre compte en ligne Mon Selor afin de vérifier si les inscriptions aux épreuves sont ouvertes.
- **Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux épreuves uniquement pendant la période d'inscription** mentionnée dans l'onglet 'Mes procédures de screening'. Passé ce délai, si vous n'êtes pas inscrit, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.
- **Si vous ne pouvez pas vous présenter à la session à laquelle vous vous êtes inscrit**, vous devez vous désinscrire au plus tard 1 heure avant le début du test. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous désinscrire au plus tard la veille de l'épreuve. Pour ce faire, dans votre compte en ligne, cliquez sur le lien d'annulation qui se trouve juste à côté de la date que vous avez choisie. Vous pourrez alors choisir une autre session, pour autant que d'autres sessions soient encore disponibles.
- **En cas de problème lors de votre inscription à une épreuve**, veuillez prendre contact avec la personne de contact mentionnée dans la rubrique « Données de contact Selor » le plus rapidement possible et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.
- **Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve**, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

Tests de sélection

1. Screening générique (environ 3h30)

Le [premier test](#) est un test d'aptitude. Ce test de raisonnement abstrait nous permet d'évaluer votre rapidité à établir des liens, comprendre une situation ou saisir des principes et des règles.

Le [deuxième test](#) est un test de bac à courrier. Ce test permet de mesurer vos compétences au niveau de la gestion de l'information et de la gestion des tâches. A partir d'une boîte e-mail, vous devez traiter toute une série de courriers dans un laps de temps donné. On vous demande d'évaluer les priorités, de mettre en œuvre des actions, de planifier celles-ci et d'impliquer les acteurs concernés dans le processus.

Le [troisième test](#) est un test de jugement situationnel. Il permet de mesurer vos compétences au niveau de la gestion des relations et de la gestion de votre fonctionnement personnel. On vous présente différentes situations qui se produisent dans un contexte défini. Pour chaque situation, vous devez juger les alternatives données quant à leur caractère approprié.

Vous avez réussi si vous obtenez au moins 50 points sur 100, à chaque test, et vous obtenez au moins 50 points sur 100, au total.

Vous avez réussi ce screening générique ?

Vous recevrez une dispense valable durant 3 années, à compter de la date de réception de vos résultats. Attention : si votre dispense vient à échéance avant la date limite d'inscription de cette sélection, vous devrez à nouveau présenter les tests du screening générique.

Vous n'avez pas réussi ce screening générique ?

Vous ne pourrez plus participer à ce screening générique pour ce niveau ou un niveau supérieur durant une période de 6 mois (development buffer), à compter de la date de participation aux tests auxquels vous avez échoué. Pour pouvoir vous inscrire à une autre sélection du même niveau ou d'un niveau supérieur, votre exclusion doit avoir pris fin avant la date limite d'inscription de la sélection à laquelle vous souhaitez participer.

Quand les tests se déroulent-ils ?

Je n'ai pas de dispense pour le screening générique

Dès que vous avez postulé, vous pouvez choisir en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles via l'onglet '[« Mes messages et tâches »](#)' de votre compte Mon Selor.

J'ai une dispense pour le screening générique

Au plus tôt le 15/10/2018 (sous réserve de modification), vous pourrez vous inscrire en ligne pour le screening spécifique à la fonction (parmi les choix disponibles : à supprimer si une seule date prévue) via l'onglet '[« Mes messages et tâches »](#)' de votre compte Mon Selor.

Vous trouverez un grand choix de dates dans le calendrier des épreuves. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

2. Screening spécifique à la fonction

2.1. Event 1 : [Épreuve informatisée \(30min\)](#)

Cette épreuve sera organisée en fonction du nombre de candidats ayant réussi le screening générique. La compétence suivante sera mesurée à l'aide d'un test informatisé : Gérer le stress

Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir au moins 10 points sur 20. Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir, seuls les 25 premiers lauréats seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Cette épreuve se déroulera entre le 25/10/2018 et le 7/11/2018 (sous réserve de modification). Via l'onglet '[« Mes messages et tâches »](#)' de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve informatisée. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi le screening générique. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

2.2. Event 2 : [Entretien + Etude de cas \(1h30 d'entretien + 30 min de préparation du cas\)](#)

L'entretien évalue si vos compétences comportementales (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas. Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas. Il fera l'objet d'une discussion durant l'interview.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Selor » sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 39 points sur 65.

Cette épreuve se déroulera entre le 21/11/2018 et le 7/12/2018 (sous réserve de modification) Via l'onglet '[« Mes messages et tâches »](#)' de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve informatisée. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi le screening générique. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Renseignez-vous auprès du correspondant de Selor (voir « Données de contact Selor »).

Tests et résultats

Vous trouverez toutes les informations relatives au déroulement concret de la procédure, à vos résultats et aux étapes suivantes de la procédure dans votre compte en ligne « Mon Selor ». Votre compte en ligne est le seul endroit qui centralise toutes ces informations de manière fiable. Vérifiez donc régulièrement votre compte en ligne où vous retrouverez toutes les informations relatives à vos sélections.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander **dans les 2 mois** un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be, rubrique [Contact](#).

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez bénéficier des mesures suivantes :

- **demandeur des aménagements raisonnables de la procédure de sélection.** Vous devez mentionner ceci au moment de l'inscription à la sélection, via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne sous la rubrique 'Données personnelles'. Donnez-nous un maximum de détails sur les difficultés que vous rencontrez et indiquez-nous également les aménagements qui pourraient vous aider à les surmonter (par exemple : grand écran, programme de synthèse vocale, ...).

Procédure

Etape 1 : cochez l'option « Je souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables »

Etape 2 : décrivez votre handicap/trouble/maladie

Etape 3 : téléchargez une attestation de votre handicap/trouble/maladie (en cas de problème prenez immédiatement contact à l'adresse suivante : diversity@bosa.fgov.be)

Etape 4 : cochez les adaptations raisonnables dont vous souhaiteriez pouvoir bénéficier et expliquez pourquoi vous pensez avoir besoin de ces adaptations.

Important : Les étapes 1 à 4 (incluse) doivent impérativement être entièrement en ordre au moment où vous postulez et avant de choisir une date de participation (sinon votre dossier ne pourra pas être analysé et aucun adaptation raisonnable ne pourra être prévue)

- être classé si vous le demandez dans la liste de recrutement spécifique pour des lauréats présentant un handicap **en cas de réussite aux sélections statutaires fédérales**. Les services publics qui atteignent moins de 3% de leur quota sont obligés de consulter les candidats de ces réserves en priorité.
- **Demandeur concrètement des aménagements du poste de travail lors de l'engagement.** Si vous souhaitez des aménagements du poste de travail, vous pouvez en informer votre futur employeur au moment de votre entrée en service. Attention, votre futur employeur n'en sera pas informé automatiquement. Chaque fois que vous recevrez une offre d'emploi, vous pourrez télécharger un formulaire de demande d'adaptations du poste de travail. Vous devrez le compléter et l'envoyer personnellement par e-mail à votre futur employeur.

Téléchargez également votre attestation officielle et valide de votre handicap au moment de l'inscription à la sélection.

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Vous êtes enceinte ou vous allaitez votre enfant et vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ?

Par exemple : vous avez besoin d'un local à part pour une pause d'allaitement ?

Prenez contact avec diversity@bosa.fgov.be (au moins 1 semaine avant la date du test) afin que nous puissions prévoir les adaptations raisonnables à temps.

Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus au screening spécifique à la fonction event 2.2 : entretien + étude de cas. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'motivation' dans le screening spécifique à la fonction - event 2.2 (entretien+étude de cas). Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie screening spécifique à la fonction event 2: case (compétences techniques). Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction. En fonction de votre classement, une fonction contractuelle pourra également vous être proposée.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 25 lauréats au maximum, valable 1 an, sera établie. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Liste distincte pour personnes handicapées

Outre cette liste des lauréats, une liste spécifique des lauréats (qui reste valable 4 ans) présentant un handicap est établie. Ceux-ci n'y figurent qu'à leur demande et pour autant qu'ils aient fourni une attestation leur conférant la qualité de personne handicapée (voir également « Candidats présentant un handicap »).

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Postuler

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 24/09/2018 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mon Selor'. Nous procédons au screening du C.V. tel qu'il se trouve dans '[Mon Selor](#)' à la date limite d'inscription. Nous procédons également au screening du diplôme ou d'une attestation d'inscription mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme (si vous êtes étudiant de dernière année), que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Vous ne pouvez pas postuler via fax ou e-mail.

Comment télécharger votre diplôme?

Vous pouvez télécharger votre diplôme dans votre C.V. en ligne (avant la date limite d'inscription) dans l'un des formats suivants : PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIF. La taille du fichier ne doit pas dépasser 8 MB. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez Selor (voir la rubrique 'Données de contact Selor') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

Egalité des chances et diversité

Selor mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap,... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Consultez la rubrique 'procédure de sélection' de cette description de fonction pour en savoir plus sur les mesures proposées (aménagements raisonnables, adaptation de poste,...).

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Données de contact Selor

Correspondant Selor

Laetitia Van Damme - Responsable de Sélection

Tél. : 02/542.71.76

E-mail : laetitia.vandamme@just.fgov.be

Adresse et coordonnées générales

Selor

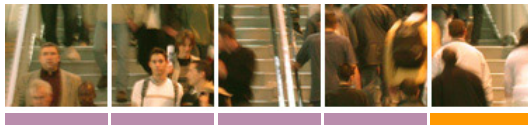
WTC III - Bld. Simon Bolivar, 30

1000 Bruxelles

Site web : www.selor.be/fr/contact

Comment arriver chez Selor ?

[Description du trajet](#)



Assistant Social Pénitentiaire (m/f/x) pour SPF Justice

AFG20158

Contenu de la fonction

Vous contribuez par une prise en charge individualisée de chaque détenu à une détention sûre et humaine visant à la réintégration dans la société dans le respect de la personne détenue, de la victime et de la société.

Afin de réaliser ces objectifs, vous veillez à tenir compte du contexte personnel et social dans lequel évolue le détenu.

Vous formulez à l'intention des autorités compétentes, des avis relatifs aux aspects du régime carcéral, aux modalités d'exécution de la peine et concernant les décisions d'une éventuelle libération.

- En tant que responsable de l'accueil psychosocial, vous garantissez l'accueil de chaque détenu incarcéré afin de réduire l'impact négatif de l'incarcération. Vous l'informez sur l'organisation de la prison ainsi que sur vos missions, et celles des autres services internes et externes à la prison, et ce en fonction de son éventuelle problématique psychosociale et/ou psychiatrique. Vous informez le détenu des démarches à effectuer afin de se mettre en ordre au point de vue administratif et de la sécurité sociale, et l'aidez éventuellement à les réaliser.
- En tant que personne de soutien, vous assurez l'accompagnement de la personne détenue tout au long de l'exécution de sa peine afin de limiter au maximum les effets négatifs de l'incarcération et maintenez les acquis psycho-sociaux et relationnels de la personne, via des entretiens réguliers avec le détenu et son réseau social. Vous répondez aux questions posées et intervenez en situation de crise.
- En tant que personne ressource dans l'élaboration du plan de détention individuel, vous stimulez l'autonomie du détenu afin de préparer sa réintégration individualisée, en tenant compte de la réparation des dommages causés aux victimes et à la société. Vous responsabilisez le détenu face à ses difficultés psychosociales et vous l'aidez à développer des aptitudes pour y faire face. Vous accompagnez le détenu dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de reclassement, et au besoin accomplites les démarches nécessaires avec lui.
- En tant que dispensateur d'avis, vous élaborez un rapport d'enquête sociale, et rédigez un avis quant aux modalités d'exécution de la peine et aux aspects du régime carcéral afin de mettre à la disposition des autorités compétentes les informations nécessaires à la prise de décision. Vous prenez également part de manière active à la concertation et aux rapports pluridisciplinaires.
- En tant que personne de contact, vous collaborez avec les personnes et services internes et externes afin de rentabiliser au maximum la période de détention en vue de préparer au mieux la réinsertion. Pour cela vous réalisez notamment les tâches suivantes : formation des membres du personnel dans la prise en charge des détenus, et en l'absence de stressteam, participation à l'accueil des membres du personnel ayant été victimes d'un traumatisme dans l'exercice de leur fonction, etc.
- En tant que gestionnaire de connaissances, vous veillez à compléter et actualiser systématiquement le dossier du détenu pour une utilisation optimale des informations psychosociales acquises durant la période de détention, notamment en cas de transfert.
- En tant que collaborateur de projet, vous participez à la réalisation proactive de projets ciblés sur un objectif précis, tenant compte de la méthodologie du travail social, afin de développer un climat de détention humain au sein de l'établissement pénitentiaire.

Plus d'info sur la fonction ?

Bernadette COQUERELLE - Inspectrice S.P.S.
SPF Justice - TEL: 0495/587.712
EMAIL: bernadette.coguerelle@just.fgov.be

Laurence NIBELLE - Inspectrice S.P.S.
SPF Justice - TEL: 0479/988.125
EMAIL: laurence.nibelle@just.fgov.be

Employeur

Il y a 20 postes vacants au sein des **Services Psychosociaux** des **établissements pénitentiaires** Francophones du **SPF Justice**.

Le service psychosocial

En tant qu'Assistant Social Pénitentiaire, vous évoluerez au sein du service psychosocial (SPS) dans un des 17 établissements pénitentiaires francophones.

Le service psychosocial (SPS), composé principalement de psychologues et d'assistants sociaux :

- apporte une assistance professionnelle par les avis qu'il formule dans le cadre des modalités d'exécution des peines et des aspects du régime des détenus en tenant compte des risques de récidive et à la fois des intérêts des victimes, de la société et de l'intéressé.
- contribue à la réintégration psychosociale des détenus par une approche scientifique et un encadrement aux moments clés de la détention (en ce compris la préparation et l'évaluation du plan de reclassement).
- garantit une exécution sûre et humaine de la peine dans le respect des lois en vigueur et dans l'esprit d'une justice réparatrice.

Ce service dépend de la **Direction générale des Etablissements Pénitentiaires (DGEPI)** fait partie du **SPF Justice**. La Belgique compte 34 établissements pénitentiaires, répartis entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Plus de la moitié de ceux-ci sont des **maisons d'arrêt**, c'est-à-dire des établissements pour des personnes en détention préventive, en attente d'un jugement définitif. Les autres établissements (**maisons de peine**) hébergent des condamnés qui y purgent leur condamnation. Dans la pratique, toutes les maisons d'arrêt hébergent également des condamnés en raison de la surpopulation carcérale. Les établissements pénitentiaires présentent également des **niveaux de sécurité** différents. On parle d'établissements ouverts, semi-ouverts ou fermés.

L'administration centrale assure notamment le contrôle et l'encadrement des services extérieurs, le traitement des dossiers individuels des détenus et la gestion du personnel. Sa mission se décrit comme suit : « veiller à l'exécution sûre et humaine des peines privatives de liberté dont les finalités sont la protection de la société, la réparation du dommage causé et la préparation de la réinsertion des détenus dans la société.

Consultez le site web du **SPF Justice** (<https://justice.belgium.be/fr>) pour apprendre davantage sur nos différents services.

Le SPF Justice offre à ses 23 000 collaborateurs un environnement professionnel agréable et une culture d'entreprise orientée vers le citoyen mais également vers ses propres collaborateurs. Ensemble, ceux-ci travaillent au quotidien pour une meilleure Justice.

La diversité des emplois, les défis et les nombreuses perspectives de carrière contribuent au bien-être de nos collaborateurs. En cela, notre organisation met l'accent sur l'échange de connaissances, le développement des talents et la réalisation des idées afin d'atteindre, ensemble, nos objectifs.

Notre engagement social est tout aussi essentiel à nos yeux. Le SPF Justice se veut une organisation ouverte et moderne qui évolue avec son temps et en tenant compte des changements de la société.

Profil

Compétences

Compétences comportementales

- **Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.**
- Vous guidez les clients internes et externes de manière transparente, honnête et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises
- Vous vous exprimez, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et rapportez les données de manière correcte.

Compétences techniques

- Vous êtes au courant de la méthodologie du travail social et vous pouvez l'appliquer (déontologie, techniques de communication, enquête sociale ...).
- Vous avez une connaissance du réseau social et de la réglementation en matière de sécurité sociale (CPAS, guide social, mutualités, indemnités, allocations familiales...).

Une bonne motivation est également importante (pondération double).

Attention ! Les compétences en gras est sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction.

Atouts

- Vous possédez la connaissance d'une langue étrangère.
- Vous possédez la connaissance des outils informatiques Word, Excel et Outlook.
- Vous avez des connaissances de la loi sur le statut externe des détenus du 17/05/2006, la loi du 5 mai 2014 sur l'internement et la loi de 20 juillet 1990 relative à la détention préventive.

Conditions de participation

1. Diplôme requis à la date limite d'inscription :

Diplôme d'assistant social/bachelier professionnalisant assistant social délivré par une haute école belge

Téléchargez votre diplôme dans le C.V. en ligne de votre compte 'Mon Selor' au moment de l'inscription. Faute de quoi, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous êtes également admis à la sélection si vous êtes **étudiant en dernière année** de l'année académique **2019-2020** pour l'obtention du diplôme requis. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.
- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous avez obtenu votre diplôme dans un des 27 Etats membres de l'Union européenne ou en Islande, Norvège, Liechtenstein ou Suisse et vous n'êtes pas en possession de l'équivalence de votre diplôme à un diplôme obtenu en Communauté française. Etant donné que la profession d'Assistant Social est une profession réglementée en Belgique, vous pouvez éventuellement – si vous remplissez les conditions requises – faire usage de la directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Cette directive, s'adresse aux personnes pleinement qualifiées pour exercer une profession dans un Etat membre et qui souhaitent exercer la même profession dans un autre Etat membre. Vous trouverez la liste des autorités compétentes pour chaque profession réglementée via : http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof/index.cfm?action=regprofs&id_country=1&quid=1&mode=asc&maxRows=*
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à Selor.
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :**
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès la personne de contact de Selor avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact Selor »).

2. Expérience requise à la date limite d'inscription :

Une expérience professionnelle pertinente de minimum 1 an comme assistant(e) social(e) et/ou dans le domaine du travail social au cours de laquelle vous avez effectué au moins 2 des tâches suivantes :

- Vous avez effectué des démarches sociales pour un ou plusieurs usager(s)
- Vous avez agi comme accompagnateur pour un ou plusieurs usager(s)
- Vous avez mené des entretiens individuels avec un ou plusieurs usager(s)
- Vous avez réalisé et rédigé une ou plusieurs enquête(s) sociale(s)
- Vous avez géré un ou plusieurs dossier(s) en équipe pluridisciplinaire
- Vous avez développé un réseau de prise en charge pour un ou plusieurs usager(s)
- Vous avez travaillé dans un contexte d'aide contrainte et imposée à l'usager
- Vous avez traité des dossiers ou suivi des usagers dans un contexte de santé mentale ou judiciaire particulier

Complétez votre C.V. en ligne de la manière la plus complète en tenant compte de la « Vérification des conditions de participation » sous la rubrique « Procédure de sélection » et ce avant la date limite d'inscription.

Offre

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'Assistant Social (niveau B) avec le barème de traitement correspondant BSI.

Rémunération

Traitement de départ minimum : 30.982,84 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Avantages

- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de travail)
- assurance hospitalisation avantageuse
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- avantages et offres intéressantes grâce à la carte [carte Fed+](#)
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- divers avantages sociaux
- restaurant d'entreprise pratiquant des prix démocratiques
- possibilité de récupération des heures supplémentaires prestées
- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine.
- possibilité de télétravail (inclus laptop)
- 26 jours de congés par an; 3 jours de fête réglementaires et 2 ponts
- prime de désagrément de 25 € (net par mois)
- prime de spécificités de 669,31 € (brut par an)

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur [FedWeb](#), le portail du personnel fédéral.

Conditions d'affectation

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge ou ressortissant d'un autre État faisant partie de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse
- jouir des droits civils et politiques
- avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise. Si vous êtes déjà fonctionnaire nommé au même niveau (et classe si niveau A) que la sélection et que vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute, vous ne devez plus faire de stage. Si vous êtes déjà fonctionnaire et vous participez à la sélection sur base de votre réussite à la partie spécifique d'une sélection d'accèsion du niveau @ (niveau de la sélection) et que vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute, vous ne devez pas non plus faire de stage.

Procédure de sélection

Important

- **Consultez régulièrement l'onglet 'Mes procédures de screening'** de votre compte en ligne Mon Selor afin de vérifier si les inscriptions aux épreuves sont ouvertes.
- **les tests peuvent être organisés en présentiel ou à distance par voie électronique.** Cette information est indiquée en regard de chaque étape.
- **Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux épreuves uniquement pendant la période d'inscription** mentionnée dans l'onglet 'Mes procédures de screening'. Passé ce délai, si vous n'êtes pas inscrit, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.
- **Si vous ne pouvez pas vous présenter à la session à laquelle vous vous êtes inscrit**, vous devez vous désinscrire au plus tard 1 heure avant le début du test. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous désinscrire au plus tard la veille de l'épreuve. Pour ce faire, dans votre compte en ligne, cliquez sur le lien d'annulation qui se trouve juste à côté de la date que vous avez choisie. Vous pourrez alors choisir une autre session, pour autant que d'autres sessions soient encore disponibles.

- **En cas de problème lors de votre inscription à une épreuve**, veuillez prendre contact avec la personne de contact mentionnée dans la rubrique « Données de contact Selor » le plus rapidement possible et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.
- **Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve**, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

Tests de sélection

1. Vérification des conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. **La vérification de votre expérience se fait sur base du C.V. en ligne tel qu'il aura été complété dans « Mon Selor » à la date limite d'inscription.**

A quoi devez-vous être attentif ?

Complétez votre C.V. dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez.

Nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle dans votre C.V. Ce sont ces données qui sont utilisées par nos responsables de sélection pour le screening qualitatif des C.V.

2. Screening spécifique à la fonction

Screening spécifique - entretien avec casus (60 minutes d'entretien + 60 minutes pour le casus)

L'entretien évalue si vos compétences comportementales et techniques (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas. Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas. Il pourra faire l'objet d'une discussion durant l'interview.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Selor » sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

Cette épreuve se déroulera entre les mois de septembre et novembre 2020 (sous réserve). Via l'onglet « [Mes messages et tâches](#) » de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à cette épreuve. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Renseignez-vous auprès du correspondant de Selor (voir « Données de contact Selor »).

Tests et résultats

Vous trouverez toutes les informations relatives au déroulement concret de la procédure, à vos résultats et aux étapes suivantes de la procédure dans votre compte en ligne « Mon Selor ». Votre compte en ligne est le seul endroit qui centralise toutes ces informations de manière fiable. Vérifiez donc régulièrement votre compte en ligne où vous retrouverez toutes les informations relatives à vos sélections.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be, rubrique [Contact](#).

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez bénéficier des mesures suivantes :

- **demandeur des aménagements raisonnables de la procédure de sélection.** Vous devez mentionner ceci au moment de l'inscription à la sélection, via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne sous la rubrique 'Données personnelles'. Donnez-nous un maximum de détails sur les difficultés que vous rencontrez et indiquez-nous également les aménagements qui pourraient vous aider à les surmonter (par exemple : grand écran, programme de synthèse vocale, ...).

Procédure

Etape 1 : cochez l'option « Je souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables »

Etape 2 : décrivez votre handicap/trouble/maladie

Etape 3 : téléchargez une attestation de votre handicap/trouble/maladie (en cas de problème prenez immédiatement contact à l'adresse suivante : diversity@bosa.fgov.be)

Etape 4 : cochez les adaptations raisonnables dont vous souhaiteriez pouvoir bénéficier et expliquez pourquoi vous pensez avoir besoin de ces adaptations.

Important : Les étapes 1 à 4 (incluse) doivent impérativement être entièrement en ordre au moment où vous postulez et avant de choisir une date de participation (sinon votre dossier ne pourra pas être analysé et aucun adaptation raisonnable ne pourra être prévue)

- être classé si vous le demandez dans la liste de recrutement spécifique pour des lauréats présentant un handicap **en cas de réussite aux sélections statutaires fédérales**. Les services publics qui atteignent moins de 3% de leur quota sont obligés de consulter les candidats de ces réserves en priorité.
- **Demander concrètement des aménagements du poste de travail lors de l'engagement.** Si vous souhaitez des aménagements du poste de travail, vous pouvez en informer votre futur employeur au moment de votre entrée en service. Attention, votre futur employeur n'en sera pas informé automatiquement. Chaque fois que vous recevrez une offre d'emploi, vous pourrez télécharger un formulaire de demande d'adaptations du poste de travail. Vous devrez le compléter et l'envoyer personnellement par e-mail à votre futur employeur.

Téléchargez également votre attestation officielle et valide de votre handicap au moment de l'inscription à la sélection.

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Vous êtes enceinte ou vous allaitez votre enfant et vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ?

Par exemple : vous avez besoin d'un local à part pour une pause d'allaitement ?

Prenez contact avec diversity@bosa.fgov.be (au moins 1 semaine avant la date du test) afin que nous puissions prévoir les adaptations raisonnables à temps.

Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus au 'screening spécifique à la fonction - entretien + casus'. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'screening spécifique à la fonction - motivation'. Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction. En fonction de votre classement, une fonction contractuelle pourra également vous être proposée.

Cette liste peut aussi être consultée par d'autres organisations pour une fonction similaire. En fonction de votre classement, vous serez invité pour une épreuve complémentaire (souvent un entretien).

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 100 lauréats au maximum, valable 1 an, sera établie. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Liste distincte pour personnes handicapées

Outre cette liste des lauréats, une liste spécifique des lauréats (qui reste valable 4 ans) présentant un handicap est établie. Ceux-ci n'y figurent qu'à leur demande et pour autant qu'ils aient fourni une attestation leur conférant la qualité de personne handicapée (voir également « Candidats présentant un handicap »).

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Postuler**Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au @ inclus.**

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mon Selor'. Nous procédons au screening du C.V. tel qu'il se trouve dans '[Mon Selor](#)' à la date limite d'inscription. Nous procédons également au screening du diplôme ou d'une attestation d'inscription mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme (si vous êtes étudiant de dernière année), que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Vous ne pouvez pas postuler via fax ou e-mail.**Comment télécharger votre diplôme?**

Vous pouvez télécharger votre diplôme dans votre C.V. en ligne (avant la date limite d'inscription) dans l'un des formats suivants : PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIF. La taille du fichier ne doit pas dépasser 8 MB. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez Selor (voir la rubrique 'Données de contact Selor') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

Egalité des chances et diversité**Selor mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.**

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap,... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Consultez la rubrique 'procédure de sélection' de cette description de fonction pour en savoir plus sur les mesures proposées (aménagement raisonnables, adaptation de poste,...).

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Données de contact Selor**Correspondant Selor**

E-mail : serviceselection.AC@just.fgov.be

Adresse et coordonnées générales

Selor
WTC III - Bld. Simon Bolivar, 30 boîte 1
1000 Bruxelles

Site web : www.selor.be/fr/contact

Comment arriver chez Selor ?

[Description du trajet](#)